INDEX DES SIGLES

CoARA : Coalition for Advancing Research Assessment (ou Coalition pour l'avancement de l'évaluation de la recherche)

DiSS : Direction sciences et société de l'université Lumière Lyon 2

DOAB : Directory of Open Access Books (ou Répertoire des livres en libre accès)

DOAJ : Directory of Open Access Journals (ou Répertoire des revues en libre accès)

DORA : Declaration on Research Assessment (ou Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche)

DUMAS : Dépôt universitaire des mémoires après soutenance

FAIR : Findable,Accessible, Interoperable, Reusable (ou Facile à trouver, accessible, interopérable, réutilisable).

FRoSO : Feuille de route science ouverte

IdHAL : Identifiant HAL

IdRef : Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche

MOM : Maison de l'Orient et de la Méditerranée

MSH LSE : Maison des sciences sociales et des humanités Lyon Saint-Étienne

MuMo : Musée des Moulages

ORCID : Open Researcher and Contributor ID (ou identifiant ouvert de chercheur et de contributeur)

PAP : Projet annuel de performances

PGD : Plan de gestion de données

PUL : Presses universitaires de Lyon

PNSO : Plan national pour la science ouverte

RDA : Research Data Alliance

ROR : Research Organization Registry (ou registre des organismes de recherche)

SCD : Service commun de la documentation

TrALIM : Transitions alimentaires

UMIFRE : Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger

GLOSSAIRE

Alef *(Alliance des éditeurs scientifiques publics français)*
Créée en novembre 2024, l'Alef regroupe des presses universitaires ainsi que des services éditoriaux aux rattachements multiples (grands établissements, écoles françaises à l'étranger, ENS, Umifre, laboratoires, etc.), qui publient dans toutes les disciplines et partagent les mêmes convictions ainsi qu'une même mission : la diffusion des résultats de la recherche le plus largement possible (source : Ouvrir la science!).

APC *(Article Processing Charges)*
Il s'agit de frais de publication demandés aux auteurs/autrices par les éditeurs/éditrices pour financer la diffusion en accès ouvert des articles scientifiques. Ces frais sont généralement payés par l'institution à laquelle l'auteur/l'autrice est rattaché ou par l'organisme financeur de la recherche.

Bibliodiversité
La notion de bibliodiversité fait référence à la diversité des acteurs/actrices, des modèles économiques et des formes de production dans le domaine de l'édition scientifique.
En 2018, le Plan national pour la science ouverte (PNSO) invitait la communauté scientifique à « reprendre le contrôle du système éditorial [...] et faire converger ses efforts vers les acteurs/actrices vertueux/vertueuses qui développent un environnement éditorial moins concentré ».

DOI *(Digital Object Identifier ou identifiant d'objet numérique)*

Le DOI est une chaîne de caractères standardisés, univoque et pérenne, permettant d'identifier, de référencer et de citer une ressource numérique. Le DOI facilite l'identification d'une ressource en lui associant des métadonnées. L'accès à la ressource s'effectue avec le préfixe : *https://doi.org/*.

Métadonnées

Il s'agit d'un ensemble structuré de données qui permettent de décrire une production scientifique, tel qu'un article ou un jeu de données de recherche, quel que soit son support (papier ou électronique). Concrètement, les métadonnées d'une publication renseignent des informations comme le titre, l'auteur/l'autrice et son affiliation, le résumé, la date de publication, l'éditeur/l'éditrice, le format, les sources de financement, etc.

PGD (plan de gestion de données)

Un PGD aussi appelé DMP (Data Management Plan) décrit la façon dont les données sont produites, documentées, (ré)utilisées, gérées et partagées pendant et après le projet. C'est un outil d'aide pour mettre en place une réflexion autour des données de la recherche afin de les rendre FAIR (source : Agence nationale de la recherche).

Voie diamant et voie verte

Il existe plusieurs voies pour publier en accès ouvert. La voie dorée suppose que les auteurs et autrices payent l'ouverture de leur publication au moyen de frais de publication (APC). Dans la voie diamant, publier en accès ouvert est totalement gratuit pour les auteurs, autrices et lecteurs, lectrices ; l'ensemble des coûts de production sont pris en charge par l'institution éditrice. Dans la voie verte, les auteurs et autrices peuvent déposer les versions soumise *(preprint)* et acceptée *(postprint)* de leur article dans une archive ouverte de type HAL ; la loi pour une République numérique autorise les autrices et auteurs français à le faire sans l'accord de l'éditeur ou l'éditrice de la revue ; cette règle ne s'applique pas aux articles d'ouvrage ni aux versions éditeur des articles.

Les différentes voies pour publier en Open Access

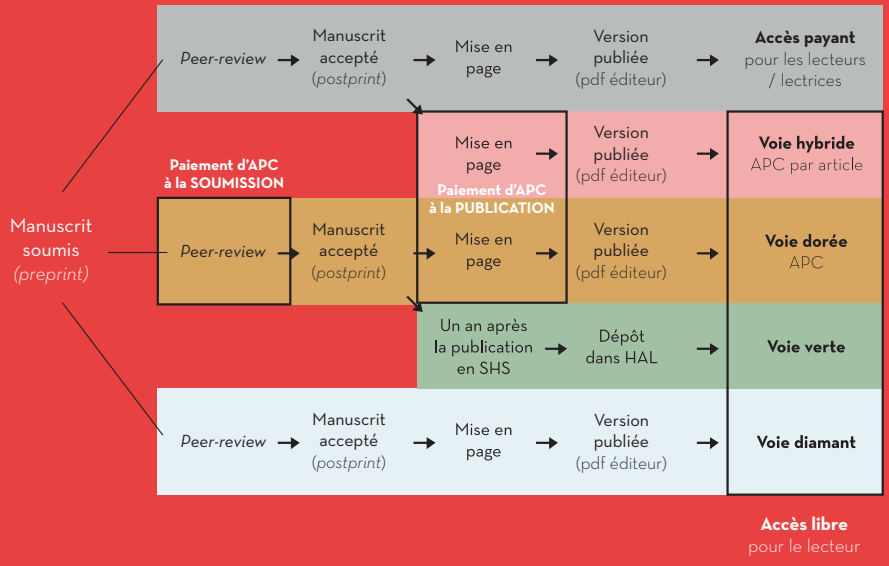

Création Graphique : Isabelle ROLIN, Direction de la communication, Université Lumière Lyon 2, mai 2025 // IPNS // Ne pas jeter sur la voie publique